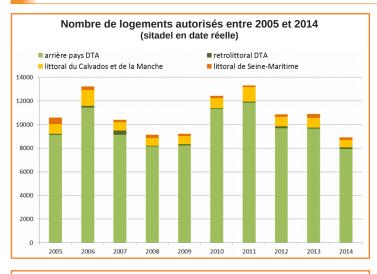
Les secteurs littoraux sont-ils préservés et valorisés et donnent-ils lieu à un développement durable du rétro-littoral ?

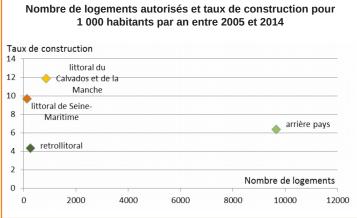
Q11

Les politiques nationales et locales en matière de contrôle de l'urbanisme des zones littorales et rétro-littoral ont pour objectif de rationaliser la construction de ces espaces, en limitant l'artificialisation de grands linéaires de côte tout en autorisant les constructions dans les dents creuses en continuité de l'existant. Outre le fait que la frange littoral représente une surface restreinte, ces politiques amènent à un report des constructions vers les espaces dits « rétro-littoraux », qui correspondent aux communes non littorales des cantons littoraux.

Les autorisations de construire, issues de la base de donnée Sidatel, mais elles surestiment un peu les constructions qui seront réellement mis en chantier du fait des abandons de projets.

L'évolution de l'habitat sur le littoral Normand



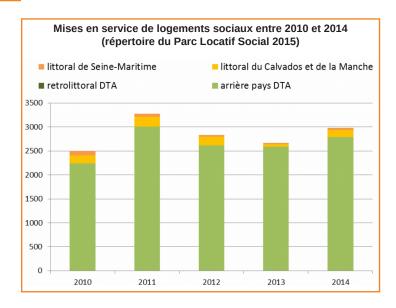


Les autorisations de construire se sont stabilisées au niveau des années 2008 et 2009 après les fortes hausses observées ces dernières années. Plus de 90 % de ces constructions sur la décennie se sont faites dans l'arrière-pays, un chiffre qui s'explique par la taille géographique de ce territoire et la présence des trois grandes aires urbaines.

Les réglementations liées à l'application de la loi littoral, aux acquisitions du conservatoire du littoral préserve également les franges littoral en réduisant l'espace disponible pour de nouvelles constructions. Mais en observant les taux de construction (nombre de logements autorisés pour 1 000 habitants) les espaces littoraux affiche un dynamisme de construction en lien avec la vocation touristique de ces territoires où les résidences secondaires sont nombreuses.

Après deux années consécutives de baisse, les mises en service de logements sociaux sont en hausse à près de 3 000 logements pour l'année 2014.

Une offre très largement concentrée sur l'arrière-pays et ses trois aires urbaines. En dehors de cet espace, c'est plus sur le littoral du Calvados que se sont faites les mises en service, et moins celui de Seine-Maritime.



L'action publique pour la préservation du littoral

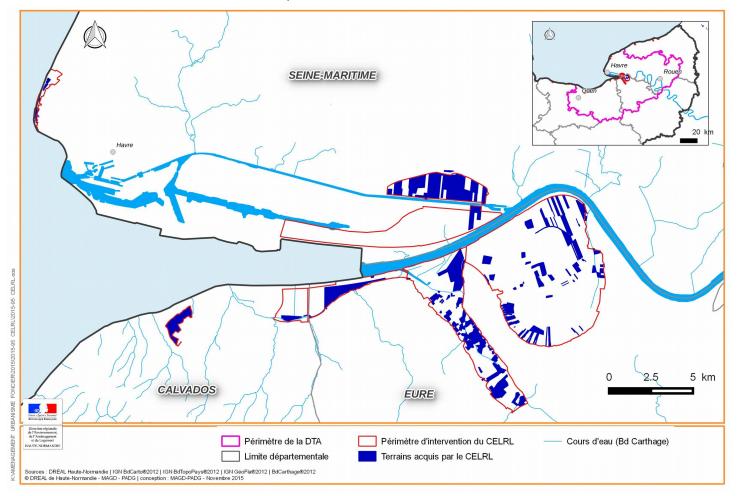
Acquisions foncières du Conservatoire du Littoral dans l'estuaire de la Seine depuis 2009

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Surface acquise en Ha	58	35	107	111	26	nc	28
Surface acquise cumulée en Ha	1 632	1 667	1 774	1 885	1 911	nc	1 939

Le nombre d'hectares préservés dans l'estuaire de la Seine, grâce aux acquisitions foncières du Conservatoire de l'Espèce Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL), augmente chaque année. Le total des surfaces foncières acquises dans l'estuaire de la Seine par le CELRL, fin 2015, est d'environ 1 938,98 ha.

Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Acquisition foncières dans l'estuaire de la Seine



Sources: DDTM 14-27-76; SITADEL; CELRL; DREAL Normandie

